

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le 23 mai 2019

## **Exposition**

## « Pour une éducation à l'environnement,

# à la citoyenneté et à l'étude du patrimoine »

Chaque année, avec l'accord de la Direction académique, l'Union des DDEN du Loir-et-Cher propose aux enseignants et aux élèves des écoles publiques de promouvoir leurs actions éducatives au travers de l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, et à l'étude du patrimoine. Le thème ne change jamais car il est suffisamment vaste pour être le même chaque année.

L'objectif est de valoriser les travaux des écoles par le biais d'une exposition de plusieurs œuvres : des panneaux, maquettes, livres, etc. L'exposition proposée chaque année dans le cloître de l'Hôtel du Département répond à cet objectif en présentant ces travaux pédagogiques et artistiques. Elle est présentée du 23 au 29 mai 2019.

Toutes les écoles qui exposent leurs travaux sont récompensées. Les années précédentes, elles ont reçu des livres pour toutes les écoles participantes, des visites au ZooParc de Beauval et au château de Chaumont. Ces récompenses sont remises chaque année à des classes différentes pour que tous les enfants puissent en profiter. En parallèle, chaque année un journal des DDEN du Loir-et-Cher « Spécial Environnement » est totalement dédié à cet événement. Ce journal est largement diffusé auprès des écoles, des municipalités et des personnalités du département.

### À propos des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Les délégués départementaux de l'éducation nationale sont nommés officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Ils sont désignés pour un mandat de 4 ans et exercent leur fonction dans la ou les écoles dont ils ont la charge.

**Missions**: visiter les écoles, participer aux travaux du Conseil d'école, assister aux réunions des délégations, participer aux enquêtes nationales, suivre l'organisation scolaire, inciter à la participation à des actions pédagogiques, etc. Présidente de l'association des DDEN41: Hélène CARON

### Infos pratiques :

Du 23 au 29 mai 2019 - Hôtel du Département - Espace Michel Delpech

Entrée libre, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.